



**PRÉFET
DES ALPES-
DE-HAUTE-
PROVENCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Digne-les-Bains, le 24 janvier 2024

Manifestation des agriculteurs dans les Alpes-de-Haute-Provence

Par médias interposés et communication sur les réseaux sociaux, des agriculteurs ont informé qu'ils manifesteraient ce jeudi 25 janvier, dans les Alpes-de-Haute-Provence, à l'appel des organisations syndicales.

Selon ces informations, un cortège mobile à vitesse réduite, constitué principalement de tracteurs, est prévu à partir de 06h00 le 25 janvier 2024. Il circulera sur l'autoroute A51, principalement entre Manosque et Sisteron Nord. **De fortes perturbations de circulation sont donc à prévoir sur cet axe et ceux entrant sur la commune de Manosque.**

**Dans ce cadre et en raison des conditions de circulation dégradées,
il est conseillé d'éviter cet axe autoroutier.**

Les forces de sécurité et de secours, ainsi que les gestionnaires de voirie, seront mobilisés pour assurer le suivi de la situation et sécuriser les axes.

Le préfet des Alpes-de-Haute-Provence appelle les usagers de la route à la plus grande vigilance sur les axes de circulation empruntés, à adapter leur vitesse et à respecter les distances de sécurité dans les zones concernées. **Il rappelle à chacun la nécessité de faire preuve de responsabilité et de prudence.**

**Service de la communication interministérielle
et de la représentation de l'État**

Tél : 04 92 36 72 10

Mél : pref-communication@alpes-de-haute-provence.gouv.fr

Préfecture
8 Rue du Docteur ROMIEU
04016 Digne-les-Bains Cedex